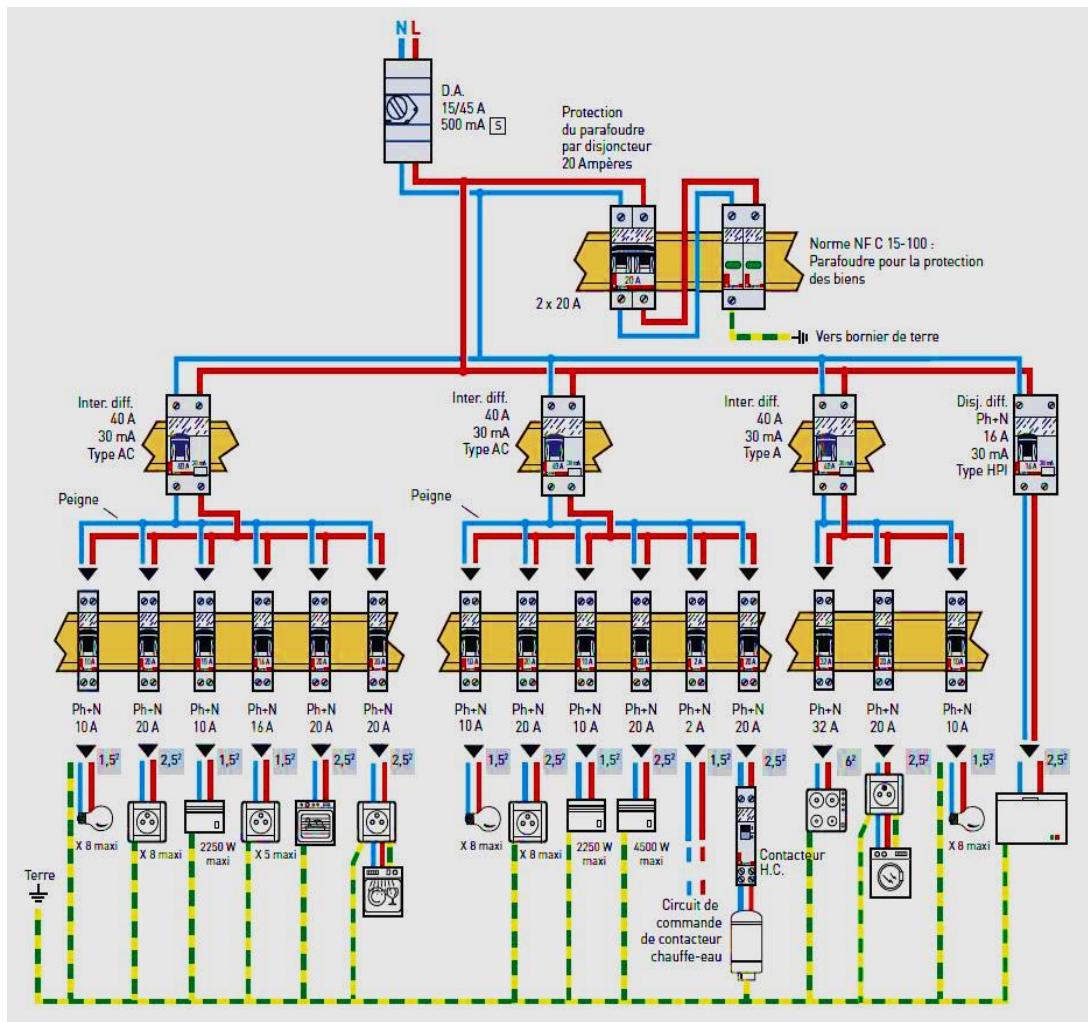


# Installation électrique



La tension électrique est  $U = 220$  Volt et le contrat de la compagnie électrique stipule une intensité maximum de 30 Ampères.

L'installation électrique comporte :

- 4 radiateurs électriques (1,5 kW\* chacun),
- 10 lampes basse consommation (30 W chacune),
- 1 cuisinière électrique avec four et plaque de cuisson (5 kW),
- 1 micro-onde (1 kW),
- 1 chauffe-eau (1,5 kW),
- 1 lave-linge sèche-linge (2,6 kW),
- 1 lave-vaisselle (2,5 kW),
- divers appareils électriques (ordinateurs, home ciné, radios, etc.) pour une puissance totale de 5 kW.

\* Les valeurs indiquées ici sont les puissances nominales de appareils exprimées en Watt (W) ou kilowatt (kW) ; on rappelle que la puissance  $P$  s'exprime par la relation  $P = U I$  (tension  $U$  en Volt et intensité du courant  $I$  en Ampère).

## Consigne 1 individuellement (30 min)

Vous êtes chargé de vérifier si le **contrat est opérationnel**.

## **Consigne 2** en petit groupe (15 min)

Mise en commun et mis au point **par écrit sur affiche**.

Puis présentation des affiches et **animation tableau**. Discussion.